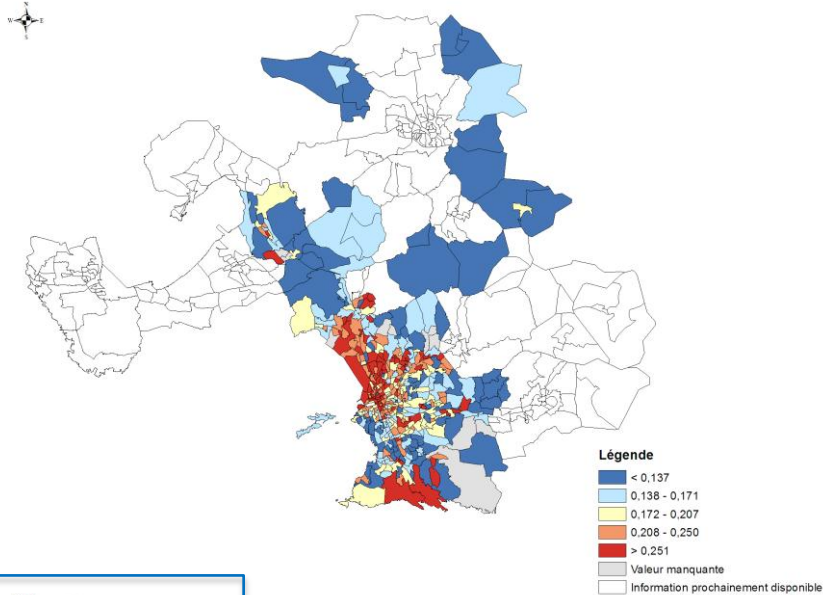


# Distribution spatiale de la proportion de familles monoparentales Agglomération de Marseille



**Equit'Area**  
Équité territoriale  
et inégalités sociales de santé

EHESP/IRSET - U1085  
2012

## Sources des données :

Les données sont issues du recensement de la population française réalisé en 1999 par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etude Economiques).

## Méthode :

L'unité spatiale retenue est l'IRIS (Ilots regroupés pour l'Information Statistique), qui compte environ 2000 habitants en moyenne.

La proportion de familles monoparentales est obtenue en divisant le nombre de familles monoparentales recensées dans l'IRIS par le nombre de familles de l'IRIS.

Cette proportion est ensuite catégorisée en cinq classes selon les quintiles de la distribution.

## Commentaires :

La distribution spatiale de la proportion de familles monoparentales dans l'agglomération de Marseille met en évidence un large noyau d'IRIS à proportions élevés à très élevées (IRIS colorés en rouge et orangé) au Sud-Ouest de l'agglomération, et particulier le long du port et des docks. La périphérie présente, quant à elle, des proportions plus faibles (IRIS colorés en bleu).

Nota: les information pour certains IRIS (blancs) seront complétées ultérieurement. Les IRIS grisés ne sont pas des secteurs d'habitation, selon l'INSEE